



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

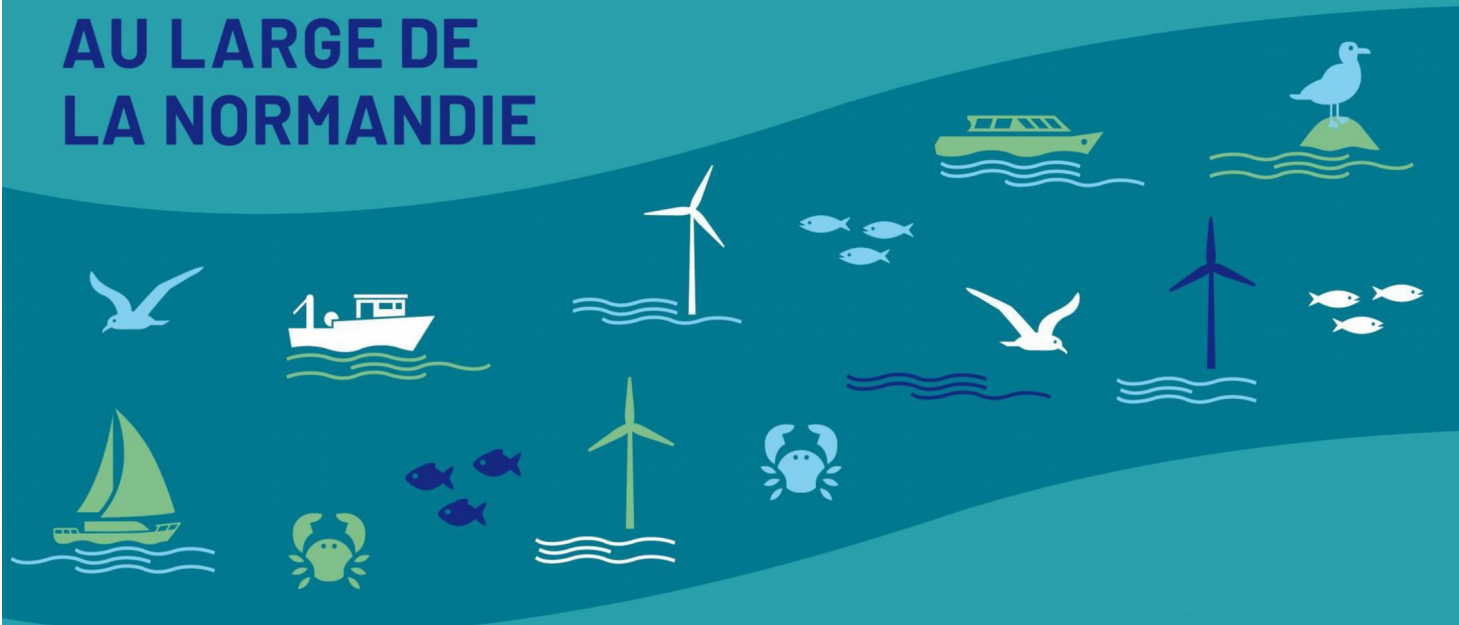
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Lancement du dialogue concurrentiel de l'appel d'offre n°4

Réunion d'échanges entre les candidats  
et le territoire

Le 20 mai 2021

## ÉOLIENNES EN MER AU LARGE DE LA NORMANDIE





## Eolien en mer- Lancement du dialogue concurrentiel de l'appel d'offre n°4 Réunion d'échanges entre les candidats et le territoire

La réunion s'est tenue dans un format dématérialisé de 17h00 à 18h30, en présence de 74 participants.

*Voir annexe 1 : invitation*

### 1. Ouverture

**Pierre-André DURANT, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine Maritime**, remercie les participants pour leur présence et présente l'objectif de la réunion : présenter aux candidats du 4<sup>ème</sup> appel d'offres « éolien en mer » l'environnement normand dans lequel le nouveau projet d'inscrit.

Il revient sur l'historique du projet qui s'inscrit dans la volonté de la France de développer les énergies renouvelables en mer, composantes majeures de la transition énergétique. Dans ce cadre, il rappelle que la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) vise à créer en mer une capacité comprise entre 5,2 Gigawatt (GW) et 6,2 GW à l'horizon 2028. Les études liées aux projets en cours ont confirmé que les espaces maritimes normands étaient particulièrement propices à ce développement, du fait des gisements de vent.

Ces espaces maritimes doivent faire l'objet d'une attention particulière compte tenu d'un environnement riche et diversifié.

Le Préfet rappelle que le projet, objet de la réunion, a fait l'objet d'un débat public qui a réuni de très nombreux participants et permis ainsi d'écouter les acteurs normands. Sur cette base, le 4 décembre 2020, la ministre de la transition écologique a pris la décision de poursuivre la procédure qui permettra de lancer le 4<sup>ème</sup> parc éolien au large de la Normandie. Il rappelle ensuite que l'État, aujourd'hui maître d'ouvrage du projet, a lancé les études techniques et va lancer les études environnementales, en concertation avec le territoire, et en particulier les usagers dans le cadre du conseil maritime de façade (CMF).

Il remercie Messieurs TRARIEUX et PACORY, garants désignés par la Commission nationale du débat public, pour veiller à la qualité de la concertation jusqu'à l'enquête publique.

Il conclut sur la nécessité de prendre en compte l'ensemble des usagers de la mer et plus particulièrement des professionnels de la pêche dont l'activité traverse une période difficile, en raison de la crise sanitaire et du Brexit, tout en notant que la zone du nouveau projet se situe dans un espace de moindre impact pour cette activité. Le développement de nouveaux parcs éoliens au large de la Normandie doit prendre en compte ces critères conjoncturels et, plus globalement, le développement de nouvelles activités en mer passera par un dialogue avec les usagers actuels.

## 2. Présentation de la procédure de dialogue concurrentiel

**Sophie MOURLON, directrice de l'énergie au ministère de la Transition écologique**, présente la procédure de dialogue concurrentiel.

*Voir annexe 2 : présentations*

Elle rappelle d'abord le contexte de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) dans lequel le projet s'inscrit, en soulignant le rôle que l'éolien en mer jouera dans le bouquet énergétique français, quels que soient les scénarios. Elle rappelle que le projet a fait l'objet d'un débat public qui a mobilisé une participation inédite pour ce type de projet, et qui a été suivi par [la décision](#) de la ministre chargée de l'énergie de poursuivre le projet. Cette décision a précisé la zone du projet et a indiqué que le cahier des charges de la procédure de mise en concurrence prendrait en compte les contributions des participants lorsque ce sera possible et pertinent.

En outre, [un rapport](#) plus complet, reprenant les enseignements du débat, a été publié par le ministère de la Transition écologique. Sophie MOURLON rappelle que certaines thématiques traitées par ce rapport et issues du débat public ont vocation à faire l'objet d'échanges lors du dialogue : le démantèlement du parc, l'effet récif, la pêche, le tourisme et le développement territorial.

Sophie MOURLON rappelle ensuite que la Commission nationale du débat public a nommé deux garants qui accompagneront la concertation jusqu'à l'enquête publique prévue à l'horizon 2024-2025 et que l'Etat est maître d'ouvrage du projet jusqu'à la désignation du lauréat.

Elle présente ensuite la procédure de sélection du lauréat, autrement dit l'entreprise qui concevra, construira, exploitera et démantèlera le parc éolien. A l'issue de la première phase, six candidats ont été sélectionnés pour participer au dialogue concurrentiel qui permettra à l'Etat d'élaborer le cahier des charges définitif sur lequel les candidats proposeront leur offre. Ce cahier des charges définitif devrait être communiqué aux candidats en octobre 2021, à l'issue de cette phase de dialogue et après avis de la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

Le dialogue concurrentiel s'articule autour de réunions plénières et de réunions bilatérales. En parallèle, l'Etat conduit les procédures nécessaires auprès de la Commission européenne pour la validation de l'aide d'Etat que constitue le soutien financier dont bénéficiera le lauréat, en cohérence avec les lignes directrices européennes sur ce sujet.

Dans ce cadre, la réunion plénière de ce jour doit permettre aux candidats de se présenter et d'échanger avec les

acteurs du territoire afin que le projet prenne pleinement en compte les enjeux du territoire normand et se construise pour et avec le territoire. A cet égard, elle indique que les enjeux environnementaux et de développement territorial font partie intégrante de la mise en concurrence, comme le montre le choix des critères pour la notation des offres : la valeur économique et financière de l'offre, incluant le prix proposé, la prise en compte des enjeux environnementaux, et la prise en compte des enjeux sociaux et de développement territorial. Au-delà de ces critères de sélection, des clauses du cahier des charges porteront sur ces enjeux et devront être respectées par le lauréat. Enfin, l'Etat s'assurera de la prise en compte des enjeux environnementaux au moment de la délivrance des autorisations au titre du code de l'environnement.

Enfin, Sophie MOURLON présente le calendrier : la procédure de sélection du lauréat se poursuivra jusqu'au 1er semestre 2022, avec la notification du cahier des charges final aux candidats début octobre 2021 et une désignation du lauréat en avril 2022.

En conclusion, Sophie MOURLON rappelle que cette réunion sera l'occasion, pour les candidats et pour l'État, d'écouter les acteurs du territoire, en complément de l'écoute qui a eu lieu lors du débat public.

### 3. Présentation de chaque candidat

*Voir annexe 2 : présentations*

**Cédric LE BOUSSE**, Directeur des Energies Marines Renouvelables, présente Eoliennes en Mer Manche Normandie (EMMN), société de projet d'EDF Renouvelable et de Maple-Power.

**Emmanuel ROLLIN**, Directeur, Iberdrola Renouvelables France, présente sa société.

**Dominique MONIOT**, Directeur France, Ocean Winds, présente Ocean Winds, co-entreprise dédiée à l'éolien en mer détenue par Engie et EDPR.

**Cécile BALLANTYBE-JOVENE**, Responsable Développement de projet, Total, et **Pierre PEYSSON**, Directeur Offshore France de RWE Renouvelable, présentent le consortium formé par les deux sociétés.

**Etienne DELCROIX**, Responsable Eolien en Mer en France, Shell, présente sa société.

**Yara CHAKHTOURA**, Directrice de projet, représentante du consortium, présente le consortium formé par Vattenfall, wpd et la Banque des Territoires.

### 4. Prise de parole des acteurs locaux

**Gilles TREUIL**, président de la **Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Normandie**, salue la qualité des présentations des candidats et leur engagement sur le territoire normand. Il affirme le soutien de la CCI, aux projets de parcs éoliens en mer au large de la Normandie. Il présente ensuite le réseau des CCI de Normandie qui soutiennent activement les projets d'énergie renouvelable en cours.

*Voir annexe 2 : présentations*

Il évoque en particulier la [plateforme CCI Business](#).

Il présente ensuite les préconisations du réseau des CCI de Normandie pour cet appel d'offre :

- Poursuivre l'implication des donneurs d'ordres sur les retombées économiques locales, les quantifier et les mesurer ;
- Compléter l'implication des donneurs d'ordres par celle des rangs 1 et 2 avec un même degré de mesure ;
- Travailler l'allotissement des marchés pour permettre davantage de réponses des entreprises de proximité.

L'attente des CCI de Normandie pour cet appel d'offre porte aussi sur la relance d'un Comité régional des ENR.

En conclusion, Gilles TREUIL affirme de nouveau le soutien des CCI normandes au projet et recommande aux candidats de se rapprocher des CCI pour réfléchir aux modalités de travail pour l'avenir.

**Delphine LEFRANÇOIS, déléguée Générale de Normandie Maritime**, demande aux participants de bien vouloir excuser l'absence de Benjamin BON, vice-président de Normandie Maritime. Mme LEFRANÇOIS présente Normandie Maritime, créée à l'initiative de la Région et de l'Agence de Développement de la Normandie, et qui représente les compétences normandes au service de l'économie maritime et fluviale. Elle présente ensuite les atouts de la Normandie pour les énergies renouvelables maritimes, avec notamment de grands ports.

Avec 130 adhérents, Normandie Maritime couvre trois grands secteurs d'activité : la construction, la réparation et la déconstruction navales, d'abord, les services et les travaux maritimes, ensuite, et enfin le nautisme et la plaisance.

Elle présente ensuite les constats faits sur le développement des projets développés dans le cadre des deux premiers appels d'offres au niveau national :

- Des engagements des lauréats sur les retombées locales rarement transmis aux sous-traitants,
- Des pratiques d'achat agressives, d'autant plus quand les interlocuteurs ne sont pas en France,
- Des difficultés à anticiper des marchés pour les PME/ TPE/ ETI locales, notamment sur les marchés de gré à gré qui pourraient être passés ;
- Au final, des marchés qui échappent aux économies locales et des compétences qui ne se développent pas.

Elle présente ensuite les bonnes pratiques identifiées par ce retour d'expérience :

- La création et l'implantation d'usine, pour lesquelles le tissu local est sollicité,
- Des infrastructures portuaires avec un écosystème attractif (logistique et fabrication de fondations)
- La construction en France de navires de type CTV (Crew Transfer Vessel).

Elle fait part de sa conviction, au nom de Normandie Maritime, que l'intégration de critères de contenu local permettra le ruissellement économique sur les territoires et contribuera à la création d'une filière française et donc à l'acceptabilité et au développement des énergies marines renouvelables en France.

C'est pourquoi Normandie Maritime souhaite rappeler à la Direction générale de l'Energie et du Climat et à la Commission de régulation de l'énergie que les critères de prix doivent intégrer le coût économique, social et environnemental, avec l'idée d'une bonification pour les projets à impact positif pour les territoires. Il faut aussi identifier les candidats qui présenteront une stratégie et des engagements forts pour favoriser le développement d'une filière industrielle française.

Pour Normandie Maritime, il est aussi nécessaire d'avoir de la visibilité sur les critères qui seront retenus dans le cadre de la procédure de cet appel d'offre.

Delphine LEFRANÇOIS conclut en évoquant une charte des engagements qui sera proposée aux candidats avant l'été, ainsi que l'opportunité offerte par les nombreux salons au cours desquels les candidats peuvent échanger avec les entreprises.

## 5. Echanges avec la salle

**Benoît ARRIVÉ, maire de Cherbourg-en-Cotentin et vice-président de l'Agglomération du Cotentin en charge du développement économique**, remercie le préfet pour l'organisation de cette réunion et salue les élus qui y participent. Il rappelle que, depuis 10 ans, les collectivités œuvrent pour faire du territoire le démonstrateur du mix énergétique français, en lien avec Ports de Normandie.

Il cite les réalisations découlant de cette volonté, avec notamment l'usine LM Wind Power employant 400 personnes à Cherbourg et se dit optimiste sur le développement de ces activités.

La question du 4<sup>ème</sup> parc est essentielle ; les exigences de l'Agglomération ont été entendues pour la plupart,

Notamment sur la distance à la côte. Il insiste sur la nécessaire collaboration des candidats avec les entreprises du territoire et sur les retombées locales pour l'usine de pales de Cherbourg qui emploiera bientôt 800 personnes : la question de son plan de charge est donc très importante.

En conclusion, il se dit à la disposition des candidats, avec les services de l'Agglomération, pour construire le meilleur projet pour la France et pour le territoire de l'Agglomération, du département et de la Normandie.

**Yves ASSELINE, maire de Réville**, représente l'ensemble des maires de la côte Est du Cotentin, sur un périmètre allant un peu au-delà du Val-de-Saire. Ces maires, mobilisés pendant le débat public, ont créé l'association Eolarge qui soutient l'éolien, ce qui est cohérent avec la présence de l'usine de pales à Cherbourg. Mais ce soutien s'accompagne d'une exigence exprimée lors du débat public : celle d'un éloignement de la côte au niveau de Barfleur. Il se félicite que la distance ait été portée à 32 km dans la décision du 4 décembre 2020.

Il appelle les six candidats à structurer le dialogue avec les maires du Val-de-Saire, avec des rendez-vous collectifs. Les attentes de ces élus portent sur l'activité économique, non seulement de construction, mais aussi du tourisme, de la pêche, et sur les enjeux liés au paysage. Un équilibre doit être recherché entre tous ces enjeux. Yves ASSELINE se dit optimiste sur la capacité des acteurs à démontrer par le dialogue que les projets éoliens peuvent se dérouler sereinement.

**Sonia KRIMI, députée de la Manche**, remercie les candidats pour leur intérêt pour le Cotentin. Elle souligne la capacité du territoire à faire correspondre temps politique et temps économique. Elle appuie la position du maire de Cherbourg-en-Cotentin sur la question des critères de l'appel d'offres et rappelle les compétences des entreprises du Cotentin. Elle estime que l'éloignement des côtes a permis un début d'adhésion collective qui doit être confortée. Elle souligne enfin la cohésion des élus pour faire réussir le projet.

**Alain BAZILLE, vice-président du département de Seine Maritime**, rappelle que, lors du débat public, le département a déposé, avec ceux de la Manche et du Calvados, un cahier d'acteur de soutien au développement des énergies marines renouvelables. Ce soutien s'accompagne d'une grande vigilance sur l'activité de pêche qui devra pouvoir continuer ses activités avec l'installation du 4<sup>ème</sup> parc.

## 6. Conclusion

**Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine Maritime**, présente les réunions organisées prochainement : deux réunions la semaine prochaine avec un échange entre les candidats et les maires du littoral de l'Est Cotentin, autour des thèmes du paysage, du patrimoine et du tourisme ; un temps de travail sur le sujet du trafic maritime. Enfin, au mois de juin et juillet, des échanges auront lieu au sujet des études environnementales et sur la prise en compte de l'interaction entre l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco des tours Vauban de Saint Vaast et le futur parc éolien. Une information plus large du public est prévue aussi à cette échéance.

L'équipe de projet, au sein de la DREAL Normandie, et notamment Damien LEVALLOIS, directeur de projet, reste à la disposition des participants. Les questions peuvent aussi être posées à l'adresse [ao4.concertation@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ao4.concertation@developpement-durable.gouv.fr); enfin, le site [www.eoliennesenmer.fr](http://www.eoliennesenmer.fr) peut être consulté pour retrouver les actualités du projet.

Annexes :

- Annexe 1 : courrier d'invitation
- Annexe 2 : présentations

L



**Pour en savoir +**

[Ao4.concertation@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Ao4.concertation@developpement-durable.gouv.fr)  
[www.eoliennesenmer.fr](http://www.eoliennesenmer.fr)

DREAL Normandie  
[www.normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr)



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Destinataires :

Monsieur le président du Conseil régional de Normandie  
Monsieur le président du Conseil départemental du Calvados  
Monsieur le président du Conseil départemental de la Manche  
Monsieur le président du Conseil départemental de la Seine-Maritime  
Monsieur le président de la Communauté d'agglomération du Cotentin  
Monsieur le président de la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral  
Monsieur le président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole  
Monsieur le président de la Communauté de communes de Bayeux Intercom  
Monsieur le président de la Communauté de communes Cœur de Nacre  
Monsieur le président de la Communauté de communes de la baie du Cotentin  
Monsieur le président de la Communauté de communes d'Isigny-Omaha Intercom  
Monsieur le président de la Communauté de communes Seules Terre et Mer  
Monsieur le député de la Seine-Maritime Damien Adam  
Monsieur le député de la Seine-Maritime Xavier Batut  
Madame la députée de la Seine-Maritime Agnès Firmin Le Bodo  
Madame la députée de la Seine-Maritime Stéphanie Kerbrah  
Monsieur le député de la Seine-Maritime Jean-Paul Lecoq  
Madame la députée de la Seine-Maritime Annie Vidal  
Monsieur le député du Calvados Christophe Blanchet  
Monsieur le député du Calvados Bertrand Bouyx  
Monsieur le député de la Manche Philippe Gosselin  
Madame la députée de la Manche Sonia Krimi  
Monsieur le député de la Manche Stéphane Travert  
Madame la sénatrice de la Seine-Maritime Agnès Canayer  
Monsieur le sénateur de la Seine-Maritime Didier Marie  
Madame la sénatrice du Calvados Sonia De La Provôté  
Madame la sénatrice du Calvados Corinne Féret  
Monsieur le sénateur de la Manche Philippe Bas  
Monsieur le sénateur de la Manche Jean-Michel Houllegatte  
Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie de Normandie  
Monsieur le président de Normandie maritime  
Monsieur le directeur du Grand port maritime du Havre  
Monsieur le directeur de Ports de Normandie  
Monsieur le maire d'Aumeville-Lestre

Monsieur le maire de Barfleur  
Monsieur le maire de Crasville  
Monsieur le maire de Fontenay-sur-Mer  
Monsieur le maire de Lestre  
Monsieur le maire de Montfarville  
Monsieur le maire de Quettehou  
Monsieur le maire de Quinéville  
Monsieur le maire de Réville  
Monsieur le maire de Saint-Marcouf  
Monsieur le maire de Saint-Vaast-la-Hougue  
Monsieur le maire de Sainte-Mère-Église  
Monsieur le maire de Gatteville-le-Phare  
Monsieur le maire de Cherbourg-en-Cotentin  
Monsieur le maire de Vicq-sur-Mer  
Monsieur le maire du Havre  
Monsieur le maire de Saint-Adresse  
Monsieur le maire de Cauville-Sur-Mer  
Monsieur le maire de Gonfreville l'Orcher  
Monsieur le maire de Heuqueville  
Monsieur le maire d' Etretat  
Monsieur le maire de Le Tilleul  
Monsieur le maire de Les Loges  
Monsieur le maire de La Poterie-Cap-d'Antifer  
Monsieur le maire d'Octeville sur mer  
Monsieur le maire de Oudalle  
Monsieur le maire de Rogerville  
Monsieur le maire de Saint Adresse  
Monsieur le maire de Saint-Jouin-Bruneval  
Monsieur le maire de Saint-Vigor-d'Ymonville  
Monsieur le Préfet maritime de la Manche et de la Mer du Nord  
Monsieur le Directeur Général de l'Énergie et du Climat  
Madame la déléguée régionale de Réseau de Transport d'Électricité

Monsieur le Directeur de la DREAL Normandie

Monsieur le Directeur Interrégional de la mer de la Manche et de la Mer du Nord

Monsieur le Directeur Départemental des territoires de la Manche

Monsieur le Directeur Départemental des territoires du Calvados

Monsieur le Directeur Départemental des territoires de la Seine-Maritime

## **ANNEXE 1**

### **Invitation - ordre du jour**

#### **Réunion éoliennes au large de la Normandie – lancement du dialogue concurrentiel de l'appel d'offres n°4**

le lien de connexion : <https://zoom.us/j/95263121811>

#### **17h00 Ouverture**

Propos introductifs  
par Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime

#### **17h10 Présentation de la procédure de dialogue concurrentiel**

Madame Sophie Murlon, directrice de l'énergie, Ministère de la Transition Écologique

#### **17h20 Présentation de chaque candidat (3 à 5 min par candidat, par ordre alphabétique)**

- Éoliennes en Mer Manche Normandie, une société de projet d'EDF Renouvelable et de Maple - Power (joint-venture d'Enbridge et CPPIB) ;
- Iberdrola Renovables France ;
- Ocean Winds, co-entreprise dédiée à l'éolien en mer détenue par ENGIE et EDPR ;
- Shell ;
- Le consortium formé par les groupes Total et RWE ;
- Le consortium formé par Vattenfall, wpd et la Banque des Territoires.

#### **17h50 Prise de parole de Monsieur Gilles Treuil, président de la Chambre de Commerce et d'industrie de Normandie**

Présentation du tissu économique Normand :  
Madame Delphine Wahl, directrice de la CCI Normandie / Monsieur Pascal Joulain

#### **Prise de parole de Monsieur Bon, vice-président de Normandie Maritime**

Présentation des filières maritimes Normandes :  
Madame Delphine Lefrançois, déléguée générale de Normandie Maritime.

#### **18h10 Échanges avec la salle**

#### **18h55 Conclusion**

par Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime



**PRÉFET  
DE LA REGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat Général  
pour les Affaires Régionales  
Pôle des politiques publiques**

**LE PRÉFET**

Rouen, le 28 avril 2021

Le préfet  
de la région Normandie,  
préfet de la Seine-Maritime

à

destinataire *in fine*

**OBJET : Réunion éolien en mer – lancement du dialogue concurrentiel de l'appel d'offres n°4**

Le 26 avril 2021, Mme Barbara Pompili a officiellement lancé le dialogue concurrentiel en vue de l'attribution du 4<sup>e</sup> appel d'offres sur l'éolien en mer sur la zone dite « centre Manche ».

Six candidats ayant les capacités techniques et financières sont admis à participer à la procédure :

- Eoliennes en Mer Manche Normandie, une société de projet d'EDF Renouvelable et de Maple - Power (joint-venture d'Enbridge et CPPIB) ;
- Iberdrola Renovables France ;
- Ocean Winds, co-entreprise dédiée à l'éolien en mer détenue par ENGIE et EDPR ;
- Shell ;
- Le consortium formé par les groupes Total et RWE ;
- Le consortium formé par Vattenfall, wpd et la Banque des Territoires.

Afin de permettre à ces entreprises et consortiums de mieux appréhender le territoire dans lequel ils souhaitent investir, j'ai l'honneur de vous inviter à venir participer à une réunion d'échanges avec les candidats et les services de l'Etat le:

**Jeudi 20 mai 2021**

**à 17h00**

Compte-tenu du contexte sanitaire, cette réunion se tiendra dans un format dématérialisé.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence par messagerie :

[ao4.concertation@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ao4.concertation@developpement-durable.gouv.fr)

Vous recevrez en retour les codes de connexion.

Pierre-André DURAND

## Liste de destinataires

### Liste des destinataires :

Monsieur le président du Conseil régional de Normandie  
Monsieur le président du Conseil départemental du Calvados  
Monsieur le président du Conseil départemental de la Manche  
Monsieur le président du Conseil départemental de la Seine-Maritime  
Monsieur le président de la Communauté d'agglomération du Cotentin  
Monsieur le président de la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral  
Monsieur le président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole  
Monsieur le président de la Communauté de communes de Bayeux Intercom  
Monsieur le président de la Communauté de communes Cœur de Nacre  
Monsieur le président de la Communauté de communes de la baie du Cotentin  
Monsieur le président de la Communauté de communes d'Isigny-Omaha Intercom  
Monsieur le président de la Communauté de communes Seullès Terre et Mer  
Monsieur le député de la Seine-Maritime Damien Adam  
Monsieur le député de la Seine-Maritime Xavier Batut  
Madame la députée de la Seine-Maritime Agnès Firmin Le Bodo  
Madame la députée de la Seine-Maritime Stéphanie Kerbrah  
Monsieur le député de la Seine-Maritime Jean-Paul Lecoq  
Madame la députée de la Seine-Maritime Annie Vidal  
Monsieur le député du Calvados Christophe Blanchet  
Monsieur le député du Calvados Bertrand Bouyx  
Monsieur le député de la Manche Philippe Gosselin  
Madame la députée de la Manche Sonia Krimi  
Monsieur le député de la Manche Stéphane Travert  
Madame la sénatrice de la Seine-Maritime Agnès Canayer  
Monsieur le sénateur de la Seine-Maritime Didier Marie  
Madame la sénatrice du Calvados Sonia De La Provôté  
Madame la sénatrice du Calvados Corinne Féret  
Monsieur le sénateur de la Manche Philippe Bas  
Monsieur le sénateur de la Manche Jean-Michel Houllegatte  
Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie de Normandie  
Monsieur le président de Normandie maritime  
Monsieur le directeur du Grand port maritime du Havre  
Monsieur le directeur de Ports de Normandie  
Monsieur le maire d'Aumeville-Lestre  
Monsieur le maire de Barfleur  
Monsieur le maire de Crasville

Monsieur le maire de Fontenay-sur-Mer  
Monsieur le maire de Lestre  
Monsieur le maire de Montfarville  
Monsieur le maire de Quettehou  
Monsieur le maire de Quinéville  
Monsieur le maire de Réville  
Monsieur le maire de Saint-Marcouf  
Monsieur le maire de Saint-Vaast-la-Hougue  
Monsieur le maire de Sainte-Mère-Église  
Monsieur le maire de Gatteville-le-Phare  
Monsieur le maire de Cherbourg-en-Cotentin  
Monsieur le maire de Vicq-sur-Mer  
Monsieur le maire du Havre  
Monsieur le maire de Saint-Adresse  
Monsieur le maire de Cauville-Sur-Mer  
Monsieur le maire de Gonfreville l'Orcher  
Monsieur le maire de Heuqueville  
Monsieur le maire d'Étretat  
Monsieur le maire de Le Tilleul  
Monsieur le maire de Les Loges  
Monsieur le maire de La Poterie-Cap-d'Antifer  
Monsieur le maire d'Octeville sur mer  
Monsieur le maire de Oudalle  
Monsieur le maire de Rogerville  
Monsieur le maire de Saint Adresse  
Monsieur le maire de Saint-Jouin-Bruneval  
Monsieur le maire de Saint-Vigor-d'Ymonville  
Monsieur le Préfet maritime de la Manche et de la Mer du Nord  
Monsieur le Directeur Général de l'Énergie et du Climat  
Madame la déléguée régionale de Réseau de Transport d'Électricité  
Monsieur le Directeur de la DREAL Normandie  
Monsieur le Directeur Interrégional de la mer de la Manche et de la Mer du Nord  
Monsieur le Directeur Départemental des territoires de la Manche  
Monsieur le Directeur Départemental des territoires du Calvados  
Monsieur le Directeur Départemental des territoires de la Seine-maritime